Un soir, aux Folies-Bergères de Rouen, je rencontrai M. de Cesti qui m'examina très attentivement et finit par me faire signe de sortir. Je sortis. Dehors, il me dit : « Vous toussez ? — Oui, c'est un rhume. — C'est plus qu'un rhume, me répondit-il. Donnez-moi votre clef, j'irai vous rejoindre chez vous ». Et il me donna 10 francs.

Il me dit chez moi : « Vous êtes très malade. Vous êtes tuberculeuse ; je suis docteur, je vous guérirai par le système Becker ». Il m'a demandé de lui remettre de mes crachats. Je l'ai fait. Il avait un flacon en verre dans lequel il les mettait avec un entonnoir.

Il me donnait 50 francs par jour. Il m'a remis 50 francs pour acheter un trousseau. Au bout de trois semaines, il m'a fait venir à Paris ; il m'a placée à la maison Dubois. Deux fois par jour je remettais au secrétaire de M. Cesti des crachats.

Celui-ci me dit bientôt que mes crachats étaient meilleurs et qu'il était inutile de lui en remettre désormais. C'est vrai, j'allais mieux. Il me disait qu'il agissait pour un bienfaiteur qui était à Smyrne.

[illegible]. — C'était Max Lebaudy qui s'intéressait à elle.

Le président. — Pourquoi ne pas lui faire connaître le nom de Lebaudy ?

[illegible]. — Pour ne pas être sollicité de demandes d'argent. Le nom de M. Lebaudy aurait fait naître des désirs exagérés.

D. Que faisiez-vous de ces crachats ?

Mlle Hérubel. — Je mettais les crachats dans de petits pots semblables aux pots à pommades des pharmaciens. Au mois de novembre on ne m'a plus demandé de crachats.

Le président. C'était le moment où Lebaudy partait pour Amélie-les-Bains.

Sur interpellation, Mlle Hérubel déclare :

— C'est la famille Lebaudy qui paie actuellement ma pension à la maison Dubois.

Le secrétaire de M. de Cesti déclare que Cesti lui avait donné l'ordre de toujours avoir chez lui des crachats de Mlle Hérubel ; d'autre part, jamais personne ne lui en a demandé, il n'en a donc remis à personne.

M. le Dr Léon du Cazal se méfiait. Il se procura un crachat authentique de M. Max Lebaudy, il a pu vérifier que ce crachat renfermait des indices de tuberculose ; il a donc conclu à la nécessité de la réforme.

Le témoin termine en disant que les crachats de Marie Hérubel ne sont intervenus en rien dans la décision du docteur, mais si de Cesti gardait ces crachats de Marie Hérubel c'était pour se faire un mérite de ses soins auprès de Max Lebaudy.

M. Bernard, aide-major ne voit pas comment la substitution a pu être faite, il n'y croit pas : c'est lui-même qui avait la surveillance de Max Lebaudy qui était déjà proposé pour la réforme.

M. Paul Rembinger, médecin, a analysé d'après les ordres du docteur du Cazal, les crachats de Max Lebaudy, au laboratoire du Val-de-Grâce.

M. le docteur Caterin a été surpris du résultat final. Un jour que le docteur demandait à Lebaudy de cracher, il lui fut répondu qu'il ne crachait jamais que la nuit. Le témoin trouvait qu'il y avait anomalie entre les crachats qu'on lui présentait et la santé de Max qui, cependant, était pris d'une bronchite suspecte.

C'est au tour de l'infirmier Leroy. Celui-là est affirmatif et déclare nettement que jamais Lebaudy n'a craché devant lui.

Même déposition des infirmiers Valette et Berthe.

Interrogatoires de La Bruyère et Chiarisolo

Le clou de l'audience a été certainement aujourd'hui l'interrogatoire simultané de Labruyère et Chiarisolo.

Voici ce que raconte M. Chiarisolo.

« A la fin de juillet, je fus chargé par MM. Esparbès et Montbrun, de pressentir M. Labruyère sur la cessation de la campagne que Mme Séverine faisait dans le *Journal* contre M. Lebaudy.

Je vis M. Labruyère qui accepta en principe, mais qui me dit de me méfier, car le véritable homme qui faisait les affaires de Max Lebaudy, c'était de Cesti.

Je téléphonai à M. de Cesti et lui indiquai à mots couverts l'affaire dont on m'avait chargé près de Labruyère. « Mon cher Monsieur, me répondit téléphoniquement M. de Cesti, on vous mène en bateau, venez donc me voir. »

J'y allai, et M. de Cesti alla voir M. Lebaudy. En revenant, il me dit : « Eh bien ! cette affaire dont on vous a parlé sans aucun droit, faites-la donc pour moi, et c'est moi qui vous le demande. » J'allai donc trouver M. Labruyère et lui promis 25,000 francs pour lui, qu'il accepta ; et moi, je devais avoir 50,000 francs. Nous convînmes d'un langage figuré. Ainsi : j'ai vu Hébrard, cela voulait dire : l'affaire va bien, etc.

C'est donc M. de Cesti qui m'a engagé pour faire l'offre de 25,000 francs à M. de Labruyère ; ce n'est pas moi qui suis allé m'offrir, je ne suis donc qu'un mandataire d'une vilaine besogne, mais je ne suis pas un maître chanteur ».

— C'est absolument faux, dit M. Labruyère. D'abord, je n'ai pas le droit de faire cesser une campagne de Mme Séverine et si j'ai jamais parlé de 25,000 francs, c'était bien avant et seulement à titre de prêt. Je dois dire aussi que personnellement je blâmais la campagne de Mme Séverine contre Lebaudy et j'estimais que Mme Séverine n'avait rien de bon à y gagner. Il est vrai que Chiarisolo m'a fait des offres mais je les ai repoussées, sans m'indigner par trop, car le nommé Chiarisolo est un type qui a le droit de tout dire, sans qu'on y attache trop d'importance. Si j'avais voulu accepter les 25,000 fr. il n'y avait pas besoin de tant de manigances pour les recevoir dans une enveloppe ».

— Quel aplomb ! dit Chiariloso.

— Quel toupet ! répète M. Labruyère.

Donc, dénégations obstinées des deux compères.

Cependant, Chiarisolo a un certain accent de sincérité qui a paru faire une certaine impression sur le Tribunal. Il serait acquitté que la chose serait justifiée par la franchise de ses explications.

A demain la suite des débats.

Yachts perdus

Toulon, 10 mars. — Les recherches faites pour retrouver différents yachts de plaisance partis de Cannes ou de Toulon pour les regates du littoral, ont été infructueuses.

On craint qu'ils n'aient été submergés.

LE CZAREWITCH à bord du "Formidable"

Villefranche, 10 mars. — Le czarewitch s'est embarqué ce matin à six heures et demie, à bord du *Formidable* et a aussitôt pris la haute-mer.

Le *Formidable* a ramené le czarewitch à 4 heures 1/2.

Le *Stanita* accompagnait le *Formidable*.

Le Congrès des Agriculteurs

Paris, 10 mars. — La 5e séance du congrès des agriculteurs de France s'est ouverte à 2 heures 1/2.

Sur la réforme de l'impôt des boissons MM. Dufaurre et Alglave ont prononcé des discours.

On a discuté ensuite un rapport de M. Kergal, député, sur les impôts agricoles et les conclusions de la commission extra parlementaire de l'impôt sur les revenus.

Le rapport divise les revenus en trois classes : revenus des capitaux, mixtes et du travail, non imposés au même taux.

L'assemblée a voté la résolution suivante, présentée par M. Kergal :

La société des Agriculteurs de France, sans se prononcer sur l'ensemble de l'œuvre de la commission extra-parlementaire de l'impôt sur les revenus, tout en prenant acte des conclusions de cette commission relativement à la péréquation des charges locales ou au dégrèvement de la terre qui en sera la conséquence et en s'associant aux vœux de cette commission sur la participation de tous les contribuables à ces charges, proteste énergiquement contre l'établissement d'un nouvel impôt sur les bénéfices agricoles, déjà imposés au-delà de leur dû et au-delà de leurs forces.

Demain, séance à 2 heures 1/2.

La Ligue de décentralisation

Paris, 10 mars. — Ce soir a eu lieu salle des Agriculteurs, rue d'Athènes, une conférence organisée par la Ligue nationale de décentralisation.

M. Dussaussoy, député du Pas-de-Calais, a pris la parole pour expliquer le but poursuivi par la Ligue.

L'orateur fait tout d'abord une violente critique du système administratif de la France. Il montre les administrateurs des communes subjugués par l'autorité préfectorale et parodiant une phrase célèbre, il déclare que si l'Europe a pu un moment nous envier et même prendre pour modèle l'administration française, il y a longtemps que, reconnaissant ses défectuosités, les nombreux pays du vieux monde s'en sont séparés.

M. Dussaussoy expose ensuite les théories de la Ligue de decentralisation. Il demande la suppression de la division actuelle de la France en départements, et la séparation en régions administratives.

Au chef-lieu de chaque région seront réunis les commandements de corps d'armées, les académies, les tribunaux chargés de la justice, dans toutes les dépendances de la région, les concours agricoles et tous les services intéressant la division du pays.

Les arrondissements seraient supprimés et avec eux, les sous-préfets. Chaque région serait gouvernée par une assemblée absolument indépendante et l'Etat représenté par un préfet.

Par ce moyen, ajoute M. Dussaussoy, les dépenses publiques actuellement disproportionnées avec l'importance et les forces du pays seront diminuées.

M. Paul Emile, secrétaire de la Ligue annonce ensuite que le bureau de la Ligue de décentralisation s'est rendu, il y a quelques jours chez M. Bourgeois, ministre de l'intérieur, pour lui demander son appui.

Le Président du Conseil, tout en faisant les réserves nécessaires, a déclaré qu'il ferait son possible pour essayer la décentralisation par voie de décrets.

M. Paul Emile déclare ensuite que l'œuvre de décentralisation vient d'être commencée par la décision prise par M. Doumer, ministre des finances, en ce qui concerne la suppression de 272 perceptions en France.

Après un discours de M. Kergal, la réunion s'est terminée par le vote à l'unanimité de l'ordre du jour suivant : la Ligue de décentralisation, réunie en assemblée générale, salle des Agriculteurs de France, après avoir entendu différents orateurs, émet le vœu que le gouvernement, par voie de décrets et le Parlement, par voie législative, prennent toutes les mesures nécessaires :

1. Pour simplifier les rouages administratifs en vue de diminuer les dépenses publiques ; 2. Pour étendre les attributions des assemblées départementales et communales ; 3. Pour favoriser les initiatives privées en augmentant la liberté d'action.

L'ex-premier ministre Hova à Marseille

Marseille, 10 mars. — Rainialarivony, ancien premier ministre hova qui va être interné en Afrique, arrivera demain à Marseille.

Pendant son séjour dans notre ville, il sera logé à l'hôpital militaire.

Terrible explosion à Paris

UN MORT

Paris, 10 mars. — Une forte détonation se faisait entendre, ce matin vers onze heures, dans la cave d'une épicerie située à l'angle de la rue Zacharie et de la rue Saint-Severin. En même temps, les vitres de la boutique cédaient sous la pression d'une forte poussée du gaz sortant du sous-sol.

On crut d'abord à une explosion de gaz. L'accident était plus grave. Deux employés de l'épicerie, en versant de l'esprit de bois dans un bidon, avaient imprudemment approché une lampe près du fût ; le feu s'est communiqué à l'alcool et une explosion s'était produite.

L'un des employés, Désiré Bénier, âgé de 13 ans, fut tué sur le coup ; l'autre, Gardick, âgé 35 ans, a été blessé ; son état est très grave. Ce n'est qu'avec peine que tous deux ont pu être retirés de la cave, en raison des émanations qui s'en échappaient.

Les pompiers ont été forcés, durant près d'une heure de se servir d'un ventilateur avant de pouvoir s'approcher des victimes.

Les dégâts matériels sont insignifiants. Gardick a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

LES INONDATIONS

Lyon, 10 mars. — Le Rhône, par suite des pluies, s'est beaucoup accru. A la Nouche, les locataires d'un certain nombre de maisons menacées par les eaux du fleuve ont commencé à déménager avec l'aide des sauveteurs. A Port-Galand, commune de Saint-Maurice de Gourdans, dans le département de l'Ain, la digue construite dernièrement et qui avait coûté 40.000 francs, a été emportée par l'Ain.

Le pont qu'elle protégeait est de nouveau menacé.

Dès la première heure ce matin, les membres des sociétés de sauvetage, se sont mis à la disposition des riverains.

A Vaulx-en-Velin, à Villerdalle, à Jons, à Jouage, et dans toutes les communes de la plaine basse l'inondation est venu jeter la désolation. A chaque instant, des secours sont demandés au poste central des pompiers.

Les îles de Miriell, de Néron, sur une étendue de 4 à 5 kilomètres forment un vrai lac.

Les eaux montent toujours et charrient de grandes quantités de bois. Les habitants des îles sont cernés par les eaux. De nombreux citoyens font le service pour apporter des vivres aux habitants, à l'aide de barques.

A Vienne, les eaux couvrent les bas quais. Les bateaux de la Compagnie générale ont dû interrompre leur service et s'amarrer du côté de Sainte-Colombe.

A Meximieux, l'Ain a débordé par suite de la fonte des neiges et de la pluie. Il a atteint le maximum du siècle et a dépassé de 50 centimètres la crue de 1840.

Châlon-sur-Saône, 10 mars. — Les eaux de la Saône ont envahi les prairies environnant Châlon. Dans la ville, l'eau commence à gagner les quais.

La route nationale de Châlon à Lyon est submergée. Les habitants des communes suburbaines sont obligés de faire un grand détour pour gagner la ville. La crue tend encore à augmenter.

Ce matin, elle marquait 5 mètres à l'étiage du pont Saint-Laurent. Une dépêche annonce que la crue atteindra 6 mètres à Châlon, et par conséquent envahira les rues de la ville.

Bourg, 10 mars. — Les inondations font de grands ravages. Les prairies de Montagnac, Certines et Tossiat sont couvertes d'eau. La rivière fait de nombreux dégâts au Moulin de Crêpe : à Journans, plusieurs digues ont glissé de la montagne.

Albertville, 10 mars. — Les pluies de ces derniers jours ont beaucoup désagrégé la terre et ont occasionné des éboulements.

Sur la route de Beaufort, des blocs énormes de roches ont recommencé à se détacher de la montagne du Goron et menacent d'occasionner des accidents analogues à ceux qui se sont déjà produits dans les premiers jours de janvier.

Lyon, 10 mars. — Cet après-midi, au Borotteau-Rouge, les sauveteurs médaillés du gouvernement, ont, à l'aide de deux barques, ramené vingt familles qui se trouvaient dans des maisons inondées. Aucun accident. Le danger commence à disparaître. En effet, le Rhône est actuellement stationnaire.

Une dépêche du haut Rhône annonce qu'il décroîtra à partir de minuit. C'est fort heureux, car la crue était déjà aussi forte que celle de 1882.

A Givort le Rhône est large de près de 3 kilomètres. La municipalité a organisé un service de bateaux pour desservir la ville.

Entre Ambérieux et Culoz (Ain) les dégâts sont considérables.

A Tenay spécialement, une personne a été tuée et plusieurs blessées par suite du glissement d'un rocher.

A Albertgemont, un pont de 40 mètres d'ouverture a été emporté par l'Albarine.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

A LA RECHERCHE D'UN OURS. — Angers, 10 mars. — Le bruit courait qu'un ours habitait les forêts du Baugesis. Hier le vicomte de Rochebouët organisa, avec ses chiens, une battue dans le bois de Seiches près de Baugé.

On découvrit les traces de l'ours, mais l'animal resta introuvable. L'émoi est considérable dans le pays.

Nouvelles étrangères

La Crise italienne

LE NOUVEAU MINISTÉRE

Rome, 10 mars. — Le ministère Rudini est officiellement constitué.

Le Sénat et la Chambre sont convoqués pour lundi.

La garnison de Kassala

Des dépêches, en date d'hier, annonçaient que la garnison avait évacué Kassala.

Ce bruit n'est pas confirmé.

On sait seulement que la garnison se trouve dans des conditions périlleuses.

Rome, 10 mars. — Une petite colonne a été envoyée vers Kassala par la route de Keren-Agordat, mais on doute que son action soit efficace pour délivrer la ville.

D'après les derniers télégrammes du général Baldissera, on ignore le sort de 7.000 hommes qui ont pris part au combat d'Adoua.

On croit, dit le *Messagero*, que le major Salsa est chargé de traiter avec le Négus la libération de la garnison d'Adigrat.

La Triplice

ENTREVUE DES TROIS SOUVERAINS

Paris, 10 mars. — L'*Agence nationale* reçoit de son correspondant de Vienne le télégramme suivant :

Vienne, 10 Mars. 11 h. 40 matin — Le bruit court qu'une entrevue doit avoir lieu entre les empereurs d'Allemagne, d'Autriche et le roi d'Italie, à Gênes, le 16 mars.

Explications du général Baratieri

Rome, 10 mars. — Le général Baratieri explique dans une longue dépêche adressée au ministre de la guerre, pour quels motifs le général a attaqué les Choans.

L'armée italienne commençait à manquer de vivres ; les routes et les communications étaient infestées par des bandes révoltées qui rendaient les approvisionnements très difficiles. Battre en retraite était dangereux et faisait craindre des surprises désastreuses.

Le général Baratieri réunit alors un conseil de généraux et d'officiers supérieurs, et ceux-ci, après un long examen de la situation, se montrèrent favorables à une attaque, comme présentant moins d'inconvénients qu'une retraite.

La politique du nouveau cabinet

Rome, 10 mars. — D'après l'*Esercito*, le ministère présentera lundi au Parlement un ensemble de projets destinés à pourvoir aux nécessités urgentes en Afrique. Le Parlement pourra ainsi occuper 15 jours à des travaux utiles.

En attendant, le gouvernement fournira au général Baldissera tout ce qu'il lui demandera en troupes, armes et matériel, pour relever la situation militaire en Erythrée. On suivra une politique prudente et non pas aventureuse, comme celle qui a prévalu après Amba-Alaghi, politique, inspirée par le sentiment de l'honneur militaire et du prestige national, mais sans illusion et sans nouveaux risques, la réussite est trop douteuse.

La présence du général Ricotti au ministère de la guerre est une garantie pour les intérêts conservateurs de l'armée et signifie que la période d'expériences dangereuses est bien terminée.

L'*Esercito* laisse entendre que les essais de réorganisation de l'armée d'après les plans du général Moscenni, seront presque entièrement abandonnés comme dangereux pour l'instant.

L'*Esercito*, après avoir éprouvé la satisfaction de la nomination du général Dalverne aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la guerre, conclut que le ministère est composé d'hommes calmes, mais suffisamment énergiques pour triompher des difficultés du moment.

La nouvelle combinaison trouvera dans le Parlement, une base assez large et assez solide et sera accueillie avec confiance.

Convocation de la Chambre

Rome, 10 mars. — La Chambre est convoquée pour mardi au lieu de lundi.

Les anciens journaux ministériels attaquent vivement le nouveau ministère et lui prédisent une courte vie.

L'ancienne majorité essaie de se reformer contre le nouveau ministère sur la question d'Afrique.

D'autre part, le ministère semble hésiter sur la question de l'amnistie générale qui serait remplacée par les grâces individuelles de MM. Manière, de Felice, Bosco, Barbato, députés socialistes actuellement détenus. Toutefois, les graciés n'auraient pas le droit de prendre place au Parlement, la grâce n'effaçant pas les effets civils et politiques de la condamnation.

La situation en Afrique

L'ensemble des nouvelles d'Afrique est moins mauvais.

Kassala ne serait pas complètement bloqué.

Keren pourra être renforcé et Adigra pourra peut-être être secouru.

Les bruits les plus contradictoires circulent sur les projets du ministère en Afrique.

Le flibustier Jameson

EN JUSTICE

Londres, 10 mars. — Jameson et ses officiers ont comparu devant le tribunal de Bow-Street.

On remarquait deux nouveaux accusés qui n'étaient pas encore arrivés au moment de la première audience.

Une foule énorme emplissait la salle d'audience.

Le duc d'Abercorn, président de la *Chartered Company*, était présent.

L'attorney général expose l'accusation et rappelle que les accusés sont poursuivis en conformité du *Foreing Englishman Act* de 1870.

Pendant les mois de novembre et décembre 1895, une expédition militaire a été préparée en totalité ou partie sur le territoire de sa Majesté.

Cette expédition est partie le 29 décembre de Arafekinh sous le commandement de l'accusé principal et a pénétré dans la République du Sud-Afrique, un Etat ami.

L'Attorney général décrit alors l'équipement des envahisseurs, la distribution des fusils, l'entrée dans le Transwaal et enfin la reddition à Kruegerdorf.

Le premier témoin est un nommé Hay, ancien sergent dans la police de Bechuanaland. Il décrit le licenciement de ce corps et l'enrôlement de tous les hommes, sauf quarante, dans les troupes de la *Chartered Company*. Il dit comment ils furent exhortés par sir John Willoughby et d'autres officiers, et comment on leur fit croire qu'on avait besoin d'eux à Johannisburg pour secourir les highlanders.

L'affaire a été ensuite renvoyée à huitaine.

LA BELGIQUE

LE CRIME DE SCHAERBECK

Suicide de l'assassin

Bruxelles, 10 mars. — Rypeus, le triste héros de l'épouvantable drame conjugal de Schaerbeck s'est pendu dans la prison Saint-Gilles à l'aide de bandelettes de toile découpées de sa chemise.

Dernière Heure

Espionnage en Allemagne

Leipzig, 10 mars. — Le tribunal de l'Empire a condamné M. l'ingénieur Schoren à sept années de réclusion et à la surveillance de la police pour trahison de secrets militaires.

M. Pfeiffer est condamné à deux ans et Ringbauer à un an de prison.

Dîner agricole

Paris, 10 mars. — M. Viger, ministre de l'agriculture, a donné ce soir, à l'occasion du concours général agricole, un dîner de cinquante couverts.

Le ministre avait en face de lui M. Méline ; à sa droite, il avait MM. Cochery, Fousset, Teisserenc de Bort, sénateurs ; Cazes, député, Tisserand, directeur de l'agriculture et à sa gauche, MM. Develle, député, Guichard, sénateur, Boucher, Lavertujon et Alasseur, députés.

Le dîner a été suivi d'une brillante réception où s'étaient rendus de nombreux membres du Parlement, des représentants de tous les grands corps de l'Etat et les exposants du concours général.

Les journaux de ce matin

Paris, 11 mars. — De la **Petite République :**

Les derniers avis de décès du corps expéditionnaire de Madagascar, décès qui remontent malheureusement au mois d'octobre et sont encore inconnus de certaines familles, viennent d'être notifiés aux conseils d'administration régimentaires.

Nous avons perdu au total 3 officiers supérieurs ; 20 officiers subalternes et 8 assimilés (intendance et corps de santé), 3 aumôniers, un commis de trésorerie.

Dans la troupe, le nombre des morts s'élève à 4.326, plus 328 convoyeurs kabyles et sénégalais.

Un peu plus de 2000 blessés ou convalescents ont été ou vont être rapatriés.

— De M. Tony Révillon dans le **Radical :**

Le roi Humbert est d'une race de soldats. Il aurait voulu, par amour-propre pour sa maison, par patriotisme mal entendu peut-être, continuer cette guerre, dût-il engager jusqu'à son dernier soldat et son dernier écu.

Un membre de la Triple-Alliance, qui a rêvé de conquérir des provinces françaises et qui se retire devant des nègres ! Le piteux d'une pareille attitude le frappait par dessus tout. C'est pourquoi, pendant quelques jours, il a cherché à former un ministère Crispi sans Crispi, mais décidé à poursuivre la même œuvre.

Il a échoué, il s'est vu placé entre une abdication ou une politique de paix. Il a trouvé d'autres ministres, des hommes de la droite, qui ne lui ont pas imposé des conditions trop dures.

Ils ne continueront pas la guerre, mais ils ne négocieront pas la paix. La Triple alliance restera intacte.

Du **Soleil :**

Il n'y a et il ne peut y avoir rien de changé dans la Triple-Alliance.

Seulement, il est certain que la défaite subie par les troupes italiennes en Afrique, diminue la valeur de l'Italie dans la Triple Alliance aux regards de ses deux alliées.

L'Allemagne et l'Autriche peuvent garder leurs sympathies à l'Italie et resserrer même les liens qui l'unissent à elles. Mais elles ne sauraient plus compter sur elle au même degré qu'autrefois. C'est en cela qu'il y a quelque chose de changé.

Il saute aux yeux d'ailleurs, que plus l'Italie s'engagera en Afrique, plus elle s'affaiblira en Europe M. di Rudini est aussi inféodé à la combinaison de la Triple-Alliance que l'était M. Crispi, mais il a fait preuve de plus de logique et de clairvoyance que lui, en conseillant de limiter la politique coloniale à la conservation de l'Erythrée, avec Asmara, Massaouah et Kéren. L'Italie n'a pas assez de ressources pour pouvoir être à la fois une grande puissance européenne et une grande puissance africaine.

Si le roi Humbert poursuit le rêve de la fondation d'un empire Ethiopien, l'Italie pourra continuer à figurer dans la Triple Alliance, mais elle n'y jouera qu'un rôle secondaire.

De Rochefort, dans l'**Intransigeant :**

Cesti avait hier parfaitement raison. Un local où l'on soigne les malades, les paralytiques et les aliénés doit s'appeler non *sanatorium* mais *senatorium*, mot qui vient de Sénat et signifie hospice pour gâteux.

Comprend-on que ces estropiés du cerveau ont eu l'idée saugrenue de demander au gouvernement pourquoi sur tout le parcours du train présidentiel, les populations avaient crié à tue-tête à bas le Sénat !

Si elles avaient crié vive le Sénat, Sebline, Buffet et leurs collègues n'auraient pas demandé pourquoi, se croyant sûrs de le savoir.

Mais, à bas ! les intrigues. Ils veulent, ces vieux serins, avoir la clef de l'énigme.

M. Mesureur, à qui cette incroyable question a été posée, a eu vraiment de la bonté de reste en essayant d'apaiser l'exaspération de ces législateurs sifflés.

Il lui aurait suffi de leur faire observer que quand le chef de l'Etat accomplit un voyage politique c'est afin de connaître l'opinion du pays et que les cris de : à bas le Sénat ! constituaient une indication au même titre que : vive Félix Faure ! et vive le ministère !

Arrestation d'un notaire

Alger, 10 mars. — Sur mandat de dépôt, la gendarmerie de Tlemcem a arrêté M. Fauqueux, notaire, qui a opposé une résistance acharnée. L'ordre d'écrou a été ordonné à la suite d'abus de confiance.

Vente d'objets historiques

Paris, 10 mars. — La vente des objets historiques provenant de la succession de Mme Lebesnier, petite-fille de Cléry, valet de chambre de Louis XVI a donné les résultats suivants :

Chemise portée par Louis XVI le 21 janvier 1793, 2860 francs.

La robe de mariage de la duchesse d'Angoulême, 810 francs ; les cheveux de Henri V coupés en 1830, 304 fr.

Ces différents objets ont été adjugés au représentant d'une famille princière autrichienne.

Un habit marron porté au Temple par le dauphin Louis XVII, 2050 francs. Un gilet du dauphin, 1025 francs ; des cheveux du dauphin, 500 francs.

Ces divers objets ont été adjugés au représentant de la famille Nandorf.

La serviette dont se servit Louis XVI pour communier le matin de sa mort, 1,950 francs.

Un portrait de Cléry, 1,400 francs.

Serrure forgée par Louis XVI, 520 francs.

Le couteau de Marie-Antoinette à la Conciergerie, 875 francs.

Des cheveux de la reine Marie-Antoinette, 910 francs.

Des cheveux de Mme Elisabeth, 300 francs.

La question du Vénézuéla

New-York, 10 mars. — La commission du Vénézuela a reçu aujourd'hui le premier envoi de documents sur la question de frontières fait par le Vénézuela, sous la forme d'un volume de 440 pages ayant pour titre : Histoire officielle de la discussion entre le Vénézuela et l'Angleterre à propos des limites de la Guyane.

Ce volume contient 200 lettres et autres papiers dont très peu ont été jusqu'à présent rendus publics.

LE CRIME DE ROUBAIX

NOUVEAUX DÉTAILS

Le plus profond mystère ne cesse de planer sur le terrible crime qui a mis tout le monde en émoi.

Les arrestations opérées jusqu'ici n'ont pas été maintenues.

Mardi matin, M. Chapé, commissaire de police, partait pour Tourcoing, vers huit heures, pour en ramener, à dix heures, le jeune Vanooteghem.

La veille, le père de la victime, M. Vanneste, était bien venu reconnaître son enfant à l'Hôtel-Dieu, mais dans l'état où se trouvait le cadavre après l'autopsie, il ne lui a été donné que de le voir d'une façon imparfaite. Aussi la justice désirant avoir une certitude plus absolue encore que les affirmations d'un père qui pouvait se tromper, puisque depuis le mois d'août il n'avait pas vu son enfant, M. Chapé a comparé d'une façon très attentive les vêtements de Vanooteghem avec ceux de la victime. Les deux habillements étant identiquement pareils les derniers doutes s'envolèrent. C'était bien le jeune Vanneste qui était la victime de l'horrible crime.

Devant M. Chapé d'abord, à Lille devant M. Vitry juge d'instruction ensuite, Vanooteghem a donné l'emploi exact du temps qui s'est écoulé depuis leur départ de l'orphelinat jusqu'à minuit, heure où il a été conduit au poste à Tourcoing et où l'autre s'est sauvé. Cet emploi du temps nous l'avons donné hier, et nous n'avons à y ajouter que ce renseignement : Une fois à Lille, les deux jeunes gens se promenèrent pendant une heure, puis, suivant les rails du tramways à vapeur revinrent à pied à Tourcoing.

Conduit à Lille à midi, par M. Chapé, Vanoo-

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix Tourcoing* 43

LE SECRET DE LA DUCHESSE

par

Henri GERMAIN

Dès le petit jour, quand la duchesse lassée, crispée, après la comédie qu'elle avait jouée dans un but mystérieux vis-à-vis d'Hogson fut rentrée dans sa chambre, elle se mit à son secrétaire et griffonna d'une main fébrile un mot à Mme Hogson, dans lequel elle l'informait que tout était fini et que la fatale découverte de ce soir anéantissait toute espérance.

Elle fit porter la lettre, resta une heure pensive, enfoncée dans son fauteuil, repassant dans son esprit les événements de la soirée.

Elle allait enfin se coucher, et d'un geste las, dénouait l'un après l'autre sur une coupe voisine ses bracelets et les anneaux de ses bras nus, quand la porte de sa chambre s'ouvrit, et la caméristo effarée entra tenant une lettre à la main.

— Voici, madame, ce qu'un domestique de Mme Hogson vient de me remettre en me disant de vous l'apporter sur-le-champ.

— C'est bien, donnez.

Et la duchesse prit le billet des mains de sa caméristo et vivement le décacheta.

Voici ce qu'il contenait :

Madame,

» Tout n'est pas perdu. Pierre peut espérer encore, car contrairement à ce que vous croyez, Renée n'est pas la fille de M. Hogson. Elle était déjà née quand j'ai épousé mon mari. Je ne puis vous en dire plus maintenant. Demain, si vous voulez bien, je viendrai vous entretenir à ce sujet... en même temps nous arrêterons définitivement ce qui a été concerté entre vous et moi... Puisqu'il y va du bonheur de nos enfants, je n'hésite plus... et que Dieu soit avec nous !

« Femme Hogson, née Henderson. ».

CHAPITRE XIV

Après le départ de Mme Hogson, la duchesse resta un instant anéantie par des révélations qu'elle venait d'entendre concernant Hogson, et dont la conclusion cependant devait amener à bref délai le bonheur de son enfant bien-aimé.

Puis elle revint à penser au plan concerté entre elle et l'Américain pour la punition du coupable, plan dont l'exécution très simple lui était confiée, à elle, la principale outragée.

Elle se promit d'être sans pitié inexorable, comme l'éternelle et suprême justice pour le misérable qui, dès le début, avait empoisonné sa vie, flétri sa jeunesse en sa fleur, et lâchement assassiné son père.

Depuis vingt ans elle attendait l'heure terrible et désirée qui venait enfin de sonner et que le hasard lui-même avait marquée.

Elle écrivit donc en hâte à Hogson pour le prier aimablement de venir prendre le thé le lendemain soir à dix heures, en donnant pour prétexte qu'elle voulait avoir avec lui une conversation intéressante et décisive pour tous deux et ajoutant perfidement qu'elle serait seule ce soir-là.

En même temps, elle priait expressément, par dépêche Galéas, devenu son ami et son protégé, de venir dîner le lendemain, aussi à son hôtel ; et en bas de la dépêche, elle écrivait ces mots qu'elle souligna : *Affaires graves, Hogson, ne pas manquer !*

Après quoi, elle se sentit soulagée il lui sembla qu'une partie de sa tâche était accomplie déjà, bien qu'elle attendît avec impatience l'heure de la réparation.

D'ailleurs, elle mit tout en œuvre pour que son fils, qui était aussi celui d'Hogson, ignorât la honte de son père et le châtiment que de concert avec l'Américaine elle réservait au misérable.

Aussi trouva-t-elle moyen de l'envoyer dès le lendemain matin à trente lieues de Paris, dans une de ses propriétés, en le chargeant d'une mission qui devait le retenir deux jours au moins.

Laissons-la donc à ses préparatifs et pénétrons maintenant chez Hogson, qui depuis quelques semaines semble avoir vieilli. Quelques fils d'argent blanchissent ses tempes, ses traits sont fatigués, ses yeux rougis et ses paupières gonflées par le travail assidu auquel il se livre depuis quelques jours.

Cependant son visage exprime le contentement intime.

Il vient, en effet, d'arriver en quelques jours, par une suite d'opérations bien et prudemment conduites et de calculs savants, à équilibrer presque l'énorme, la colossale étendue de ses nombreuses affaires.

Tout souci est pour le moment écarté et l'espoir renaît en lui plus vivace qui jamais. Il ne doute pas de pouvoir réparer à bref délai les larges brèches faites récemment à sa fortune, il se sent encore fort, solide, et ne désespère pas de reprendre la tête des vastes opérations financières.

De plus, le mariage de Renée et de Pierre, qu'il croit prochain, doit, pense-t-il, forcer sa femme à un retour apparent et en tous cas la condamner à un silence presque absolu.

Et il sourit doucement, content de lui, heureux de vivre, rajeuni presque.

La lettre de la duchesse qu'on lui apportait à ce moment précis et qu'il relut plusieurs fois avec d'étranges lueurs lubriques dans les yeux mit le comble à sa satisfaction.

Il se leva, cambra sa taille et avec complaisance se regarda dans la grande glace de son cabinet.

Puis il sonna immédiatement et, comme il était onze heures du matin, commanda qu'on lui servît de suite son déjeuner.

Quelques minutes plus tard il était à table, mangea d'un excellent appétit qui lui était inconnu depuis plusieurs jours et arrosait le tout d'un champagne frappé de grande marque.

Il fit atteler ensuite et, pour se reposer et se rafraîchir, se fit conduire et promener pendant plus de deux heures au Bois.

Et, à mesure que l'heure fixée par l'adorable duchesse approchait, il sentait l'impatience le gagner, sa passion se révolter, l'étreindre de lancinants désirs.

Il revint chez lui et mit tous ses soins à composer une toilette savante et du dernier goût.

Puis comme le temps à son gré s'écoulait trop lentement, il dîna dehors, comptant sur le bruit pour l'étourdir un peu de son unique préoccupation.

Enfin comme neuf heures et demie sonnaient un coupé s'arrêta à la Madeleine devant le café Durand où il s'était attablé, et trois minutes après il y montait, en reccommandant à son cocher d'aller très lentement.

Quand il arriva à l'hôtel de Sastro, il n'était pas encore l'heure de se présenter ; il attendit donc un peu et se blottit au fond de sa voiture, un peu ému malgré lui de cette visite qui avait toutes les allures d'un rendez-vous.

Pourtant l'heure fixée était arrivée, Hogson monta lentement les larges degrés de marbre blanc de l'escalier d'honneur, précédé d'un domestique en grande livrée qui le pria d'attendre quelques minutes dans le grand salon.

Cette attente inaccoutumée, cette sorte de solennité, mise à le recevoir, ajoutait encore au mystérieux qu'il sentait planer autour de lui.

Aussi malgré son assurance et son audace habituelles était-il déconcerté et quelque peu tremblant.

Enfin le valet qui l'avait introduit vint le prier de passer au petit salon où Mme la duchesse allait se rendre. Il précéda l'Américain de quelques pas, souleva la lourde portière et s'effaça respectueusement.

Un peu ému, Hogson entra, et, dès le seuil, s'arrêta stupéfait.

Ce petit salon qu'il connaissait bien pour s'y être entretenu plusieurs fois avec la duchesse, était complètement transformé. Ce n'était plus cette pièce luxueusement tendue de riches étoffes d'un vert lumière éblouissant et relevées d'or mat. Plus de tableaux de prix aux murs, plus de bibelots rares sur les étagères, non plus que cette profusion de plantes exotiques qui étalaient habituellement leurs gammes de verdures chatoyantes et diverses, et qui donnaient à cette pièce un aspect féerique.

Des tentures unies, d'un grenat sombre et sévère, couvraient les murailles et tombaient en gros plis lourds et majestueux.

Au milieu du salon trois sièges de velours grenat bizarrement placés l'un près de l'autre ; sur la cheminée, et pour toute lumière, deux lampes recouvertes de globes dépolis qui atténuaient la clarté et laissaient dans le fond de la pièce des points obscurs.

Cet ameublement produisait, à première vue, une impression de tristesse imposante et de sévérité morne.

Hogson s'assit lentement sur le premier siège qu'il trouva à sa portée, et, machinalement, porta la main à son front, sentant une sorte de malaise indéfinissable l'envahir tout entier.

Sa gaieté, son esprit, ses espérances amoureuses, tout avait disparu.

Bientôt la tapisserie se souleva au fond, et la duchesse de Sastro entra presque cérémonieusement.

Elle était vêtue d'une toilette toute noire, et sans aucun bijou, ce qui augmenta encore l'impression pénible, ressentie par l'Américain.

Néanmoins il se leva et essaya de sourire en s'avançant au-devant de la duchesse, mais le regard froid et dur qu'elle fixa sur lui arrêta sur ses lèvres le compliment qu'il préparait.

— Asseyez-vous, monsieur, fit-elle, en lui désignant d'un geste souverain le siège même qu'il venait de quitter.

Docilement et sans réflexion, il fit ce qu'on lui ordonnait.

— Monsieur, commença alors la duchesse d'une voix grave comme je vous l'ai dit, cette entrevue doit être décisive. Ce n'est plus, en effet, la duchesse de Sastro devant qui vous comparaissez aujourd'hui, mais une femme qui s'est appelée autrefois Suzanne de Bertal !

A ces mots, Hogson tressaillit intérieurement.

— Quoi, Suzanne de Bertal, sa première victime, était là devant lui ?

Non, cela n'était pas possible, on voulait l'éprouver sans doute.

(A suivre).